

**DECLARATION DE CONFORMITE CONFORMEMENT A L'ANNEXE  
VII  
DU DECRET N°956292 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE  
(ANNEXE VII DE LA DIRECTIVE 93/42/CEE)**

Je soussigné, Monsieur VIRET Erick, gérant du Laboratoire Paramedical France domiciliée à:

ZI les Triboullieres  
38460 CREMIEU

assure et déclare que les dispositifs médicaux, Echarpe Trinagulaire appartiennent à la classe I de la directive 93/42/CEE et satisfont aux dispositions de l'Annexe VII du décret n° 956292 du Code de la Santé Publique qui leur sont applicables.

De ce fait, je m'estime remplir les obligations des exigences essentielles selon l'Annexe VII.

Fait le 10 Mars 2017

La Direction